



Direction de l'Emploi et du Logement
(DEL)

30 route de la baie des dames – Ducos Le
Centre
BP 27861

98863 - Nouméa CEDEX

Tél. 20 36 00 – Fax 23 28 31

[https://www.province-](https://www.province-sud.nc/demarches/thematique/logement-habitat)

[sud.nc/demarches/thematique/logement-](https://www.province-sud.nc/demarches/thematique/logement-habitat)

[habitat](https://www.province-sud.nc/demarches/thematique/logement-habitat)

Dépôt des dossiers :

Sans rendez-vous tous les matins

de 7h30 à 11h00

Sur rendez-vous tous les après-midi

de 12H15 à 16H00

Réf : DEL

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'ACCESSION DE LA PROVINCE SUD

AFAPS

Demandeur

Identification du demandeur (et du codemandeur)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse du demandeur

Adresse : BP :

Quartier : Commune : Code postal :

Pièces à fournir

- Un état des biens sur transcription/inscription/certificat des hypothèques de moins de six mois,
 - Un justificatif de couverture sociale de l'ensemble des personnes du ménage,
 - Un justificatif de propriété ou d'acquisition prochaine du terrain ou du logement (titre de propriété, compromis de vente, acte coutumier attestant des droits à construire ou bail de 18 ans minimum),
 - Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition du ou des propriétaires du logement,
- Si votre situation financière s'est dégradée, il vous est également possible de solliciter la prise en compte des trois dernières fiches de salaire (salariés) ou de la dernière déclaration de ressource adressée à la CAFAT (indépendants)*
- Les attestations d'assurance RCD et responsabilité civile du constructeur,
 - Un devis descriptif détaillé du constructeur, faisant apparaître le cas échéant les équipements verts,
 - Une offre de prêt ou une simulation de prêt bancaire,
 - Pour les jeunes agriculteurs (jusqu'à 45 ans) : la carte d'exploitant agricole,
 - Pour les personnes en situation de handicap : la carte handicap délivrée par la CRHD

Nota bene : au cours de la phase d'instruction, le service instructeur peut demander tout complément d'informations au demandeur.

Attestations

Je soussigné(e)

Madame Monsieur

Nom : Prénom(s) :
 Date de naissance : Lieu de naissance :

ET

Nom : Prénom(s) :
 Date de naissance : Lieu de naissance :

Déclare sur l'honneur :

- Être de nationalité française ou être titulaire d'un titre de séjour
- Résider en province Sud depuis plus de deux ans
- Avoir mes intérêts personnels et professionnels en province Sud
- Ne pas être propriétaire d'un logement
- Affecter le logement en projet à ma résidence principale pour une période de dix ans
- Ne pas avoir bénéficié d'une aide individuelle à l'amélioration ou à la rénovation de l'habitat de la province Sud ou l'avoir remboursée
- Ne pas avoir bénéficié d'une aide individuelle à l'accession à la propriété de la province Sud ou l'avoir remboursée
- Laisser le libre accès au terrain pour les services instructeurs

Patrimoine mobilier (1)

Détenez-vous un patrimoine mobilier ?

OUI NON *Si NON ? reportez-vous directement à la rubrique « Patrimoine immobilier »*

Personnes du ménage (2)		Patrimoine mobilier
Nom :	Prénom :	F.cfp
Nom :	Prénom :	F.cfp
Nom :	Prénom :	F.cfp

Patrimoine immobilier (3)

Détenez-vous un patrimoine immobilier ?

OUI NON

Personnes du ménage (2)		Patrimoine immobilier bâti ou non bâti valeur estimée
Nom :	Prénom :	F.cfp
Nom :	Prénom :	F.cfp
Nom :	Prénom :	F.cfp

(1)	Patrimoine mobilier	On entend par « patrimoine mobilier » les montants déposés sur tous types de comptes au jour de la déclaration (comptes courants, épargne, livrets,...).
(2)	Personnes du ménage	Il s'agit du ou des futurs propriétaires du logement.
(3)	Patrimoine immobilier	Il s'agit du patrimoine immobilier (maison, villa, studio, appartement, terrain, garage) détenu en Nouvelle-Calédonie et hors de Nouvelle-Calédonie au jour de la déclaration.
(4)	Valeur estimée	Il s'agit du montant auquel le bien peut être vendu aujourd'hui. En cas de difficultés à estimer la valeur de votre bien, vous pouvez vous faire aider par un professionnel de l'immobilier.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET IMMOBILIER

A remplir par le **DEMANDEUR**

Nom du ou des demandeurs :				
	DÉPENSES		RECETTES	
Si réalisation d'une construction Coût de la construction (hors assurance décennale)		Apport personnel		
Si réalisation d'une construction Coût du terrain				
Si achat d'un logement Coût inscrit au compromis de vente		Prêt à taux zéro		
Coût assurance décennale (obligatoire)		Prêt immobilier		
Taxes liées à la réalisation (TCA, ...)		Aide provinciale		
Frais d'acquisition (mutation notaire)		Le montant de votre aide financière de la province doit être calculé à partir du site internet de la province. Son montant varie de 1 500 000 F à 4 500 000 F CFP.		
Frais liés au prêt immobilier				
Frais d'hypothèques ou cautionnement (obligatoire)				
Frais de raccordement aux réseaux				
Frais de géomètre (topographique)				
Frais d'étude de sol (géotechniques)				
Frais de terrassement, démolition, stationnement				
Honoraires des professionnels (maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle)				
Divers et imprévus			Autre financement (aides publiques ou mutualistes sollicitées par le demandeur)	
Coût total du projet			TOTAL	

Signature du ou des demandeurs :

Engagement et sanctions encourues en cas de fausse déclaration

1/ En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 100 000 F d'amende le fait :

- ⇒ d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- ⇒ de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- ⇒ de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 300 000 F d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

2/ Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre demande de logement social en province Sud. Les destinataires des données sont les services internes, de la Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud, des opérateurs de logement social.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez de droits sur vos données à caractère personnel.

Pour en savoir plus sur vos droits : www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles

Pour exercer vos droits : www.province-sud.nc/demarches/exercice-des-droits-informatique-et-libertes

Pour en savoir plus sur la façon dont la province gère vos données : www.province-sud.nc/page-technique/politique-confidentialite-donnees

O J'atteste de l'exactitude des informations fournies.

Fait à _____, le |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Signature(s)